

Image not found or type unknown



Delit de fuite et dédommagement.

Par **jenna900**, le **09/08/2009** à **22:55**

Bonjour, rnMa voiture a été abimée par une autre voiture alors qu'elle était stationnée. le propriétaire du véhicule a été retrouvé. j'ai bien sur déposé une plainte auprès du commissariat de police et je compte poursuivre cette personne puisque ma voiture a été jugée irréparable économiquement par l'expert et j'ai reçu une somme qui ne me permet pas d'en racheter une similaire. je suis donc dans l'obligation de louer un véhicule puisque l'endroit où je travaille n'est pas desservi par des transports en commun. rnrnje souhaite réclamer réparation mais la personne qui a percutée ma voiture a 19 ans vit chez ses parents et est étudiante. dans ce cas est ce que ce sont ses parents qui vont me payer les dommages et interets que je vais réclamer? rnmerci. rncordialement